

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LE COIN DES PETITES SOURIS LIMITEE	Numéro de permis 412021	Date d'inspection Le 25 janvier 2023	
Nom de l'établissement Le coin des petites souris		Numéro de téléphone (506) 523-7477	
Adresse 9573 rue Main Richibucto NB E4W 4C3			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sophie Powers		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : f) les registres des présences quotidiennes des enfants au moyen des formules que le ministre fournit.	24(1)(f)	25 janv. 2023	25 janv. 2023
Commentaires : À l'arrivée de la mentore en assurance de la qualité, les enfants étaient à l'extérieur. L'éducatrice n'avait pas le registre de présence avec elle. Les registres des présences doivent être apportés à l'extérieur de l'établissement lorsque les enfants quittent le bâtiment pour jouer dans l'aire extérieure ou lorsqu'ils font une sortie. Le registre de présence a immédiatement été apporté à l'éducatrice qui était dehors avec son groupe. La lacune est maintenant conforme.			
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : a) les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien;	39(2)(a)	25 janv. 2023	25 janv. 2023
Commentaires : La MAQ a fait une vérification des espaces de rangement dans l'établissement. La MAQ observe que le chasse-moustiques n'est pas barré sous clé. L'établissement doit avoir un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien. La directrice de la corporation a immédiatement rangé le bac de chasse-moustiques sous clé. La lacune est maintenant conforme.			

<p>Commentaires généraux</p> <p>La mentore en assurance de la qualité a été sur les lieux pour une inspection de surveillance. Le ratio était respecté.</p> <p>Lors de sa visite, elle a feuilleté les cartables de planification des éducatrices. L'établissement met en œuvre un programme quotidien inclusif qui contient des activités, des occasions et des expériences diverses planifiées en fonction de tous les aspects à prendre en compte. La MAQ a été en mesure d'observer une causerie sur le thème des pingouins. Une interaction positive entre les éducatrices et les enfants a été observée.</p>
--

original signé par
Sophie Powers

Le 25 janvier 2023

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Gisèle Daigle

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 25 janvier 2023

Date